

Marie Moret à Henri Buridant, 10 décembre 1895

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-56

Collation2 p. (366r, 367r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Henri Buridant, 10 décembre 1895,
Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN
(UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 19/12/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47222>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [10 décembre 1895](#)

Lieu de rédaction 14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire [Buridant, Henri \(1864-1927\)](#)

Lieu de destination Guise (Aisne) - Familistère, appartement n° 276

Description

Résumé Diverses questions touchant à l'administration du *Devoir* : comptabilité, envoi de journaux (*Almanach des coopérateurs belges*, *Annuaire des étudiants*) ; envois à Pascaly ; sur Arthur Arnould, ancien directeur du journal *Les États unis d'Europe* ; réponse à monsieur Caron ; remise de 10 % à Pierre-Gaétan Leymarie

(« Ces opérations se réduisent à si peu de choses que je n'en ai pas mémoire ») ; à propos d'une chanson dont « l'auteur ferait mieux de s'occuper de son travail ». Demande à Buridant pourquoi monsieur Poulet-Mortier quitte le Familistère.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Familistère](#), [Périodiques](#)

Personnes citées

- [Allart \[madame\]](#)
- [Arnould, Arthur \(1833-1895\)](#)
- [Buridant, Victoire \(1867-\)](#)
- [Caron \[monsieur\]](#)
- [Fabre, Auguste \(1839-1922\)](#)
- [Leymarie, Pierre-Gaétan \(1827-1901\)](#)
- [Pascaly, Charles-Jules \(1849-1914\)](#)
- [Piponnier, Antoine \(1844-1902\)](#)
- [Poulet \[monsieur\]](#)

Œuvres citées [Les États-Unis d'Europe : organe de la Ligue internationale de la paix et de la liberté, Berne, 1868-1939](#).

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 22/11/2023

Nîmes 18 Décembre
1695

Si vous n'avez pas
eu de quelque information
à cet égard dans le dernier
numéro des "Mémoires
du Monde",

je vous prie de me faire part
de bien reçu tout ce qui annonce
votre lettre du 8^e, merci.
Passé écritures conformes
aux vôtres pour ce qui concerne
le "Droit" Caron.

J'ai bien reçue en son temps
votre billet et je l'aurai au
31 octobre ; mais n'ai pas
reçu celui du 30 novembre.

Je me crois tout à fait
découvert par vous,
cela me laisse tranquille ;
néanmoins, me manquez
répondre.

- Pas de me le donner fin
de ce mois. il meurt le
- Oui, nous l'avons fait.
- M'adresser à l'almanach
des coöperateurs belges.
- Quant à l'annuaire
des étudiants, je n'en ai
pas besoin.
- Merci de votre mot.
Touchant vos renseignements à M. Pascal, je vous
- Pour M. Arthur Arnould
(Villa Nottey) nous devons
voir ce qu'il est à faire
dans le journal "Les
Etats-Unis d'Europe".
M. Arnould n'en était le
directeur et c'est à titre
d'échange que "Le Droit"
lui était adressé.

Je vous prie donc de voir
s'il y a quelque information
à cet égard dans le dernier
numéro des "Etats Unis
d'Europe" et de m'adresser
à ce dernier journal jusqu'à
ce que nous ayons vu
clair dans la question.

- Très bien pour votre
réponse à M. Caron.
- Il me semble que la
remise à M. Légermarie
était de 10 %. Ces
opérations se réduisent à
si peu de chose que je
n'en ai pas mémoire.
Vous verrez ce qui il nous
répondra.

- Merci pour la chanson !!!
L'autre serait mieux de
s'occuper de son travail.
Pourquoi donc M. Palet-
Mortier quitte-t-il le sym-
bliste ? Continue-t-il
de travailler à l'usine ?
- Merci du bon souvenir
de Madame Buridant et de
celui de Madame Collart.
Nous leur envoyons nos
meilleures pensées.
Veuillez aussi présenter
à M. Pignonnier pour lui
et sa famille l'expression de
nos meilleurs sentiments (les
appareils que j'obtins vont
sans doute arriver et alors,
j'aurai le plaisir de lui écrire).
Recevez, pour vous-même,
mon cher Buridant, nos plus
cordiales pensées & compréhension
de M. Fabre - M. Godin